
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020- 503 DU 14 OCTOBRE 2020

portant nomination de monsieur **Marc Hermanne G. ARABA** en qualité d'Ambassadeur, représentant permanent du Bénin auprès des Nations unies à New-York.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-273 du 13 mai 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 octobre 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Marc Hermanne G. ARABA** est nommé Ambassadeur, représentant permanent du Bénin auprès des Nations unies à New-York.

A

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 14 octobre 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



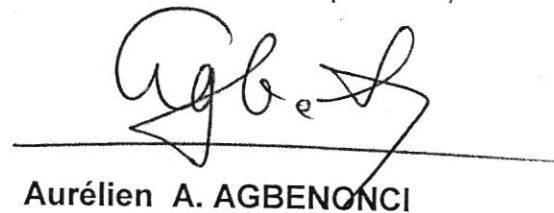
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération,



Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 CES : 2 HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MAEC : 2 AUTRES MINISTERES : 22
SGG : 4 ; INTERESSE : 1 ; JORB : 1.